

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET ÉVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



## Déclaration de Maladie

M23-004584

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10344

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Boufakri

Mohamed

Date de naissance : 1968

Adresse : habituelle

Tél. : 0668197659

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. MOUFIID Saadia

OPHTHALMOLOGISTE  
Bd. Mohamed VI, N°3 Rue 249 Hay Moulay Abdellah,  
Ain Chock, CASABLANCA - Tél. : 05 22 59 96 60  
Agree Permis de Conduire  
INPE : 091021014

Date de consultation : 18/10/2023

Nom et prénom du malade : BouMFID FADILA

Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Troubles de la vision

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 18/10/2023

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18 Novembre 03	OS		200 DH	DR. M. ALAYAD CASABLANCA - Tel: 05 24 33 02 02

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>Pharmacie ALAFAC</b> 135 Rue Nis Abou Mad - BERRESHID - Tél: 05 22 37 64 01	18.10.23	138,10

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
L'ILE D'OPTIQUE Abdeladim <del>OPTOMAN</del> Praticien Optométriste Contactstor Résidence Yasmine, n°1, Bd. Moham Khouja, Sidi, Fisa 103 303	11/12/23					1950,00

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553
G	
B	

### **[Création, remont, adjonction]**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. MOUFID Saadia

Maladie et Chirurgie des Yeux

Ex Médecin à l'hôpital 20 Août

Ex à l'hôpital Moulay Youssef

Ex Médecin à l'hôpital Sidi Othman

Membre de Société Francaise d'Ophtamologie

-Chirurgie de la cataracte

Chirurgie de paupières et des voies Lacrymales

Glaucomes -Diabète -Lasers



# الدكتورة مفيدة السعدي

أمراض و جراحة العيون

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت

طبيبة سابقة بمستشفى مولاي يوسف

طبيبة سابقة بمستشفى سيدى عثمان

عضوة بالجمعية الفرنسية للعيون

جراحة العجالة جراحة الجفون و مسالك

الدموع الضغط والسكري -الليزر

Casablanca, le : 18 OCT 2023 الدار البيضاء، في:

MOUFID SAADIA

VL = OD (85° - 0,50) + 1,50  
 VL = OS (80° - 0,25) + 1

VP OD G = ADD + 2,50

V. Prof (VP)  
 o Autre Pdt,

Dr. MOUFID Saadia  
 OPHTHALMOLOGISTE  
 Bd. Mohammed VI, N°3 Rue 249 Hay Moulay Abdellah,  
 Ain Chock, CASABLANCA - Tél : 05 22 59 96 60  
 Agréé Permis de Conduire  
 INPE : 091021014

# Dr. MOUFID Saadia

Maladie et Chirurgie des yeux

Ex Médecin à l'hôpital 20 Août

Ex à l'hôpital Moulay Youssef

Ex Médecin à l'hôpital Sidi Othman

Membre de Société Française d'Ophtamologie

-Chirurgie de la cataracte

Chirurgie de paupières et des voies Lacrymales

Glaucomes - Diabète - Lasers



# الدكتورة مفيض السعدي

أمراض و جراحة العيون

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت

طبيبة سابقة بمستشفى مولاي يوسف

طبيبة سابقة بمستشفى سيدى عثمان

عضوة بالجمعية الفرنسية للعيون

جراحة العجلة جراحة الجفون و مسالك

الدموع الضغط و السكري - الليزر

Casablanca, le : 18 OCT 2023. الدار البيضاء، في :

ROUTIN

FASICA

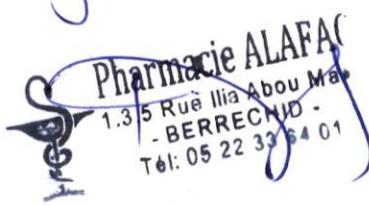
84,00

- Naabak S.V  
igte 24,-

54,10

- Lamabak S.V  
igte 32,-

138,10



Dr. MOUFID Saadia  
OPHTHALMOLOGISTE  
Bd. Mohammed VI, N°3 Rue 249 Hay Mly Abdellah,  
Aïn Chock, CASABLANCA - Tél : 05 22 59 96 60  
Agreee Permis de Conduire  
INPE : 091021014

شارع محمد السادس رقم 3 زنقة 249 - حي مولاي عبد الله عين الشق الدار البيضاء الهاتف : 05 22 59 96 60

Bd .Mohammed VI N°3 Rue 249 - Hay Mly Abdellah - Aïn Chock - Casablanca - Tél : 05 22 59 96 60

**L'ILE D'OPTIQUE**  
 Abdeladim EL OTMANI  
 Opticien Optométriste Contactolog  
 Résidence Yasmina, N°1, Bd. Moham  
 Béjaïa, Salié, Fixe : 05 37 85 03

**Client**

BOUHFID FADILA

Numéro : 2195/2023

**Facture client**

Correction	Sph	Cyl	Axe	Add
O.D	+1,50	-0,50	85	+2,50
O.G	+1,00	-0,25	80	+2,50

**Liste des ventes**

Catégorie	Désignation	Unité	Prix unitaire	Montant TTC
MONTURE	MONTURE	1	250	250
Verre	Organique Antireflet Progressif Photochromique	2	850	1700

NB : Tous les montants sont exprimés en Dirhams

Mode de Paiement : Espèce

**Total HT :**

1625.00

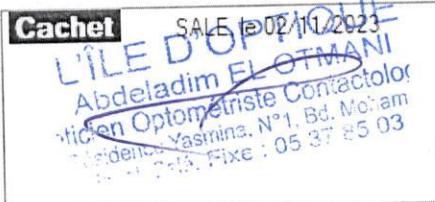
**TVA (20%)**

325.00

**Total TTC :**

1950.00

ARRETE LA PRESENTE FACTURE TOUTE TAXE COMPRISE A LA SOMME DE :  
**MILLE NEUF CENT CINQUANTE DIRHAMS**



Adresse : 22 BATIMENT YASMINA N1 BD MOHAMMED 5 TABRIKET SALE TEL : 0537850300  
 ICE : 001857899000083 RC : 45480 Patente : 29000164 IF : 20719524

Naabak 4,9 % 10 ml  
Collyre en solution

ناباك 4,9% 10 ml  
قطرات للعين على شكل محلول

Lot / Fab / EXP

رقم الدفعه/ناریخ الانتاج/ناریخ نهاية الصلاحية

2S60

02 2023

02 2025

NAABAK 4,9%  
Collyre 10 ml - PPV : 84,00 DH



Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

Lot / Fab / EXP  
حصة / صنع في/انتهاء الصلاحية

05 06 14  
05 2023  
04 2025

LARMABAK 0.9%  
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



ué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
nca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

Pharmacie ALAFA  
135 Rue Ilyas 45000 Ma.  
- BERRECHID  
Tél: 05 22 33 65 51

